

EXTRAIT du PROCES VERBAL
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 29 mars 2016

<p>Nbre Conseillers en exercice = 19 Nbre Conseillers présents = 18 Nbre Conseillers votants = 19</p> <p style="text-align: center;">OBJET</p> <p>Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2015</p> <p style="text-align: center;"><i>délibération n° 3</i></p>	<p>L'an deux mil seize, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de HOUEMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du vingt-deux mars, sous la présidence de Monsieur Daniel MAGRON, Maire.</p> <p>Etaient présents : M. MAGRON, Maire, Mme GERARD, MM. BIGEREL, MOUGEL, MARCHAL, Mme COCHET, Adjoint, Mme LAMASSE, MM. KLEJMANN, PETRONIO, WASSIAMA, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes BRISBARE-CLAUDEL, MELINETTE, LETSCHER, M. KLUSKA, Mme MANGIN, M. CORDIER, Mme FERRY, M. GUILMIN, Conseillers municipaux.</p> <p>Etait excusée : Mme PREVOST, conseillère municipale</p> <p>A donné pouvoir : Mme PREVOST à M. MOUGEL</p> <p>Conformément à l'article L. 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité par ses membres, Mme COCHET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.</p>
---	--

Monsieur le Rapporteur rappelle que le Compte de Gestion, dressé par le comptable, Trésorier de Vandoeuvre, retrace les opérations de débits et de crédits de la collectivité.

Ainsi, les opérations du Compte de Gestion 2015 du comptable public sont identiques à celles portées sur le Compte Administratif 2015 établi par Monsieur le Maire, ordonnateur.

Le tableau suivant présente les résultats d'exécution du budget principal tels qu'ils apparaissent au compte de gestion certifié conforme par le comptable public.

RESULTATS D'EXECUTION DU COMPTE DE GESTION 2015
BUDGET PRINCIPAL

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Transfert ou intégration de résultat	Résultat de clôture de l'exercice 2015
Investissement	- 224 791,49 €	0,00	- 142 938,40 €	0,00 €	- 367 729,89 €
Fonctionnement	585 252,81 €	425 028,97 €	393 832,68 €	143,74 €	554 200,26 €
TOTAL	360 461,32 €	425 028,97 €	250 894,28 €	143,74 €	186 470,37 €

La commission des Finances et des Moyens généraux du 21 mars 2016 ayant donné à l'unanimité un avis favorable,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur la présentation du Compte de Gestion 2015 dressé par le comptable, document conforme au Compte Administratif de l'exercice 2015 établi par M. le Maire, ordonnateur.

Le Maire,



Daniel MAGRON



Je certifie que le présent acte a été notifié ou publié selon la réglementation en vigueur et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 22 mars 2016

Le Maire,



Daniel MAGRON

